



Assemblée générale

Distr. générale
14 décembre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Point 143 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Point au 30 juin 2010 de la situation financière des opérations de maintien de la paix dont le mandat est terminé

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport fait le point de la situation financière au 30 juin 2010 de 23 missions de maintien de la paix dont le mandat est terminé. Cinq d'entre elles affichaient un déficit de trésorerie, du fait que toutes les contributions mises en recouvrement n'avaient pas été versées, et 18, un excédent pouvant être porté au crédit des États Membres, ces excédents totalisant 230,7 millions de dollars.

En ce qui concerne les 18 missions à trésorerie excédentaire, le Secrétaire général recommande de garder 50 millions de dollars pour 4 d'entre elles et compte restituer les 180,7 millions restants aux États Membres, si l'Assemblée générale en décide ainsi lors de l'examen du présent rapport.

En ce qui concerne les cinq missions en déficit de trésorerie, le Secrétaire général présente quelques décisions que l'Assemblée pourra souhaiter envisager de prendre.



I. Introduction

1. Le présent rapport fait le point de la situation financière des missions de maintien de la paix ci-après, dont le mandat est terminé et dont le rapport final sur l'exécution du budget a déjà été publié : Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO) et Groupe d'appui de la police civile, Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO), Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC), Équipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge, Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU), Forces de paix des Nations Unies (FPNU), Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT), Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale (ONUCA) et Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL), Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq (GOMNUII), Mission d'appui des Nations Unies en Haïti (MANUH), Mission de transition des Nations Unies en Haïti (MITNUH) et Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (MIPONUH), Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL), Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT), Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda (MONUOR) et Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK), Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM) et Mission d'observation des Nations Unies en Angola (MONUA), Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA), Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH), Mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA), Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA), Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) et Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL), Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB), Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ), et Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM).

2. Au 30 juin 2010, 18 des 23 missions de maintien de la paix sur lesquelles porte le présent rapport affichaient un excédent de trésorerie pouvant être porté au crédit des États Membres, pour un total de 230 745 000 dollars, comme on le voit dans le tableau 1.

Tableau 1

Situation de trésorerie consolidée au 30 juin 2010 des missions suivantes : ATNUSO et Groupe d'appui de la police civile, ATNUTO-MANUTO, Équipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge, FORDEPRENU, FPNU, GANUPT, GOMNUII, MINUBH, MINUHA, MINUSIL-MONUSIL, MONUIK, MONUL, MONUOR-MINUAR, MONUT, ONUB, ONUCA et ONUSAL, ONUMOZ et UNAVEM-MONUA

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Catégorie</i> | <i>Montant</i> |
|--|----------------|
| Liquidités | 403 656 |
| À déduire : montant dû à certains États Membres ^a | 43 744 |
| À déduire : autres éléments de passif | 129 167 |
| Montant au 30 juin 2010 des liquidités pouvant être portées au crédit des États Membres | 230 745 |

^a Part du solde de trésorerie des FPNU et de la MINUHA au 30 juin 2002 qui sera reversée à des États Membres quand ils auront acquitté leurs quotes-parts de financement des stocks stratégiques pour déploiement rapide (voir la résolution 56/292 de l'Assemblée générale).

3. Le tableau 2 donne la ventilation par mission du solde net de trésorerie, d'un montant total de 230 745 000 dollars.

Tableau 2

Missions de maintien de la paix dont le mandat est terminé disposant d'un solde de trésorerie positif au 30 juin 2010

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Mission</i> | <i>Montant</i> |
|---|----------------|
| ATNUSO et Groupe d'appui de la police civile | 15 204 |
| ATNUTO-MANUTO | 6 879 |
| Équipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge | 172 |
| FORDEPRENU | 11 421 |
| FPNU | 67 597 |
| GANUPT | 6 041 |
| GOMNUII | 5 201 |
| MINUBH | 16 359 |
| MINUHA | 25 778 |
| MINUSIL-MONUSIL | 7 582 |
| MONUIK | 2 601 |
| MONUL | 5 185 |
| MONUT | 3 219 |
| MONUOR-MINUAR | 27 092 |
| ONUB | 415 |

| <i>Mission</i> | <i>Montant</i> |
|------------------------|----------------|
| ONUCA-ONUSAL | 3 958 |
| ONUMOZ | 897 |
| UNAVEM-MONUA | 25 144 |
| Total | 230 745 |

4. Le montant de 230 745 000 dollars qui figure dans les tableaux 1 et 2 ne tient pas compte d'avances d'un montant total de 22 816 000 dollars que doivent rembourser deux missions dont le mandat est terminé (7 366 000 dollars pour la MANUH, la MITNUH et la MIPONUH et 3 450 000 pour la MINURCA) et une mission encore en activité [12 millions de dollars pour la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO)], sommes qui restaient dues au 30 juin 2010.

5. Comme on le voit dans le tableau 3, cinq des missions de maintien de la paix sur lesquelles porte le présent rapport affichaient un déficit de trésorerie au 30 juin 2010, pour un montant total de 86 720 000 dollars, du fait que toutes les contributions mises en recouvrement n'avaient pas été versées.

Tableau 3

Situation de trésorerie consolidée au 30 juin 2010 des missions suivantes : APRONUC, Groupe d'observateurs militaires de la MINUGUA, MANUH-MITNUH-MIPONUH, MINURCA et ONUSOM

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Catégorie</i> | <i>Montant</i> |
|---|-----------------|
| Liquidités | 391 |
| À déduire : passif | 87 111 |
| Déficit de trésorerie au 30 juin 2010. | (86 720) |

6. Le passif comprend des avances totalisant 23 636 000 dollars à rembourser à des missions dont le mandat est terminé (10 816 000 dollars) et au Fonds de réserve pour le maintien de la paix (12 820 000 dollars). La ventilation par mission du déficit total de 86 720 000 dollars est donnée dans le tableau 4.

Tableau 4
**Missions de maintien de la paix dont le mandat est terminé
 ayant un déficit de trésorerie au 30 juin 2010**

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Mission</i> | <i>Montant</i> |
|--|-----------------|
| APRONUC | (40 039) |
| Groupe d'observateurs militaires de la MINUGUA | (125) |
| MANUH-MITNUH-MIPONUH | (7 283) |
| MINURCA | (23 822) |
| ONUSOM | (15 451) |
| Total | (86 720) |

7. L'information relative aux contributions non acquittées, aux sommes dues aux États Membres et aux autres éléments du passif au 30 juin 2010 est donnée à l'annexe I.

II. Situation de trésorerie de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït

8. Par sa décision 64/258 sur les missions de maintien de la paix dont le mandat est terminé, l'Assemblée générale a statué que les deux tiers du montant net ajusté des crédits figurant au compte de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) au 30 juin 2009 devraient être restitués au Gouvernement koweïtien. Un montant de 291 900 dollars a donc été rendu au Koweït.

9. Comme indiqué dans les tableaux 2 et 5, le montant net au 30 juin 2010 des liquidités du compte de la MONUIK pouvant être portées au crédit des États Membres s'élevait à 2 601 000 dollars.

Tableau 5
Situation de trésorerie de la MONUIK au 30 juin 2010

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Catégorie</i> | <i>Montant</i> |
|--|----------------|
| Liquidités | 4 267 |
| À déduire : passif | 1 666 |
| Montant au 30 juin 2010 des liquidités pouvant être portées au crédit des États Membres | 2 601 |

10. Le total de 2 601 000 dollars comprend des montants de 1 850 700, 498 400 et 146 000 dollars, qui représentent le tiers des soldes nets de trésorerie aux 30 juin 2006, 2008 et 2009 et qui correspondent aux crédits différés provenant de la MONUIK à inscrire au compte de tous les États Membres. Ces sommes doivent

donc être retranchées du solde net des liquidités disponibles au 30 juin 2010, ce qui a pour effet de ramener ce solde à 105 900 dollars. Donc les deux tiers de ce montant, soit 70 600 dollars, doivent être rendus au Koweït.

III. Besoins de trésorerie de l'Organisation

11. Comme indiqué au paragraphe 4 ci-dessus, les avances dues à des missions de maintien de la paix dont le mandat est terminé qui ont une trésorerie excédentaire par des missions dont le mandat est terminé dont la trésorerie est déficitaire s'élevait au 30 juin 2010 à 10,8 millions de dollars (7,4 millions dus par la MANUH, la MITNUH et la MIPONUH et 3,5 millions par la MINURCA). Du fait des contributions non réglées figurant dans le compte spécial de certaines missions en activité, il reste nécessaire, bien que la situation se soit améliorée ces dernières années, d'emprunter des fonds à des missions dont le mandat est terminé. Huit opérations en activité ont eu besoin d'avances intercomptes au cours de l'exercice 2008/09, pour un total de 164 millions de dollars. Cela se compare à trois opérations en activité [MINURSO, Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG)] contraintes d'avoir recours à des avances intercomptes, pour un total de 30 millions de dollars, au cours de l'exercice 2009/10. Jusqu'à présent, au cours de l'exercice 2010/11, des avances intercomptes d'un montant total de 10,4 millions prélevés sur les comptes d'opérations de maintien de la paix dont le mandat est terminé ont été nécessaires pour deux missions en activité (MINURSO et UNFICYP).

12. La tendance des dernières années est à l'amélioration de la trésorerie des opérations de maintien de la paix et donc à la baisse des avances intercomptes. Néanmoins, cette tendance pourrait se renverser, vu l'imprévisibilité intrinsèque des recettes. Conformément aux résolutions de l'Assemblée générale sur le financement des activités, des avis de mise en recouvrement de contributions au titre d'une mission de maintien de la paix en activité sont envoyés aux États Membres jusqu'à la fin du mandat approuvé par le Conseil de sécurité. L'expérience montre qu'il y a un décalage important, souvent compris entre une soixantaine et 120 jours, entre l'envoi d'un avis de mise en recouvrement à un État Membre et la réception du montant exigible. Dans l'intervalle, un manque de trésorerie ne peut être comblé que grâce à des avances provenant de missions dont le mandat est terminé. À ce propos, l'Assemblée souhaitera peut-être envisager d'étendre les conditions d'utilisation du Fonds de réserve pour le maintien de la paix au financement des dépenses nécessaires au fonctionnement des missions en activité. S'ajoutant au relèvement du niveau de la réserve, cela permettrait de se passer à l'avenir de prélever des avances sur les comptes des opérations de maintien de la paix dont le mandat est terminé.

13. On se rappellera que, par sa décision 64/558, l'Assemblée générale a décidé de continuer d'examiner, à sa soixante-cinquième session, le point de la situation financière des opérations dont le mandat est terminé. Vu la baisse des avances intercomptes constatée ces dernières années et l'importance des soldes de trésorerie accumulés par les missions dont le mandat est terminé, le Secrétaire général compte, si l'Assemblée générale en décide ainsi lors de l'examen du présent rapport, restituer aux États Membres 180 745 000 dollars prélevés sur les soldes de trésorerie disponibles, dans les comptes de missions dont le mandat est terminé, pour être portés au crédit des États Membres. Il compte également, si l'Assemblée en décide ainsi, rendre au Gouvernement koweïtien un montant de 70 600 dollars

correspondant aux deux tiers du montant net ajusté des crédits disponibles dans le compte de la MONUIK. Les soldes disponibles inférieurs à 20 millions de dollars seraient remboursés en totalité, et le reliquat serait réparti au prorata entre les missions restantes. Ainsi, la totalité du solde disponible de 14 missions serait restituée, et le solde supérieur à 20 millions de dollars de 4 missions ne serait restitué qu'en partie. La ventilation par mission du montant à rembourser est donnée à l'annexe II.

14. Les montants à restituer seraient répartis sur la base du dernier barème des contributions de chaque mission, et les sommes à porter au crédit des États Membres seraient d'abord déduites, le cas échéant, de leurs contributions non réglées, mission par mission; ensuite, les sommes restantes seraient déduites des contributions non réglées au budget d'autres missions ou remboursées, selon le choix de l'État Membre. L'Assemblée générale souhaitera peut-être engager les États Membres à donner pour instruction au Secrétaire général de répartir les sommes à porter à leur crédit compte tenu de la situation des missions dont le mandat est terminé qui sont déficitaires. De plus, elle pourrait envisager de fixer un délai pour la communication d'instructions au Secrétaire général, à l'expiration duquel celui-ci serait autorisé à déduire les sommes en question d'abord des contributions non réglées au financement des missions dont le mandat est terminé à trésorerie déficitaire, puis des contributions non réglées au financement d'autres opérations de maintien de la paix.

IV. Conclusions, recommandations et décisions attendues de l'Assemblée générale

15. Vu la baisse des avances intercomptes constatée ces derniers temps, le Secrétaire général compte, si l'Assemblée générale en décide ainsi lors de l'examen du présent rapport, restituer 180 745 000 dollars prélevés sur les soldes de trésorerie au 30 juin 2010 d'opérations de maintien de la paix dont le mandat est terminé qui peuvent être portés au crédit des États Membres. Il compte également, si l'Assemblée en décide ainsi, rembourser au Gouvernement koweïtien un montant de 70 600 dollars représentant les deux tiers du montant net ajusté des crédits disponibles dans le compte de la MONUIK.

16. L'Assemblée générale souhaitera peut-être engager les États Membres à donner pour instruction au Secrétaire général de déduire les crédits disponibles de leurs contributions non réglées, compte tenu de la situation des missions dont le mandat est terminé qui affichent un déficit de trésorerie. Elle souhaitera peut-être également envisager de fixer pour la communication d'instructions au Secrétaire général sur l'emploi desdits crédits un délai à l'expiration duquel le Secrétaire général serait libre d'en décider lui-même, compte tenu de ladite situation des missions dont le mandat est terminé.

17. Afin de ne plus avoir besoin, à l'avenir, de prélever des avances sur les comptes des opérations de maintien de la paix dont le mandat est terminé, l'Assemblée générale souhaitera peut-être envisager d'étendre les conditions d'utilisation du Fonds de réserve pour le maintien de la paix au financement des dépenses nécessaires au fonctionnement des missions en activité et de relever le niveau de ce fonds.

18. **L'Assemblée générale est invitée à :**
- a) **Prendre note du présent rapport;**
 - b) **Approuver le maintien d'un solde de trésorerie égal à 50 millions de dollars, disponibles dans les comptes de quatre missions de maintien de la paix dont le mandat est terminé, compte tenu de l'expérience acquise par l'Organisation pendant les exercices 2009/10 et 2010/11 en ce qui concerne ses besoins de trésorerie.**

Annexe I

Missions de maintien de la paix dont le mandat est terminé : montant au 30 juin 2010 des contributions non réglées, des sommes dues à des États Membres et des autres éléments du passif

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Mission</i> | <i>Contributions non réglées</i> | <i>Sommes dues à des États Membres^a</i> | <i>Autres éléments du passif</i> |
|---|----------------------------------|--|----------------------------------|
| APRONUC | 40 484 | 40 097 | – |
| ATNUSO et Groupe d'appui de la police civile | 8 742 | – | – |
| ATNUTO-MANUTO | 28 875 | 808 | 26 |
| Équipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge | – | 107 | – |
| FORDEPRENU | 1 240 | 2 588 | – |
| FPNU | 142 219 | 3 434 | – |
| GANUPT | 20 | 12 029 | – |
| GOMNUII | 16 | – | – |
| Groupe d'observateurs militaires de la MINUGUA | 145 | – | 125 |
| MANUH-MITNUH-MIPONUH | 19 395 | 114 | 7 366 |
| MINUBH | 34 049 | – | – |
| MINUHA | 24 | 13 904 | – |
| MINURCA | 35 546 | 7 480 | 16 369 |
| MINUSIL-MONUSIL | 790 | 47 337 | 122 |
| MONUIK | 526 | 1 647 | 19 |
| MONUL | 8 | 883 | 1 |
| MONUOR-MINUAR | 1 339 | – | – |
| MONUT | 2 | 894 | – |
| ONUB | 884 | 36 952 | 5 707 |
| ONUCA-ONUSAL | 317 | 2 677 | – |
| ONUMUZ | 16 713 | 31 | – |
| ONUSOM | 57 846 | 15 560 | – |
| UNAVEM-MONUA | 34 913 | 1 | – |
| Total | 424 093 | 186 543 | 29 735 |

^a Y compris les sommes dues aux pays ayant fourni des contingents au titre du matériel leur appartenant, ainsi que les sommes provenant de soldes inutilisés à porter au crédit des États Membres, en attendant leurs instructions sur leur emploi.

Annexe II

Missions de maintien de la paix dont le mandat est terminé : montants à rembourser aux États Membres et montant des soldes qu'il est proposé de conserver

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Mission</i> | <i>Solde de trésorerie disponible au 30 juin 2010</i> | <i>Sommes à rembourser aux États Membres</i> | <i>Solde</i> |
|--|---|--|---------------|
| ATNUSO et Groupe d'appui de la police civile | 15 204 | (15 204) | – |
| ATNUTO-MANUTO | 6 879 | (6 879) | – |
| Équipe de liaison militaires des Nations Unies au Cambodge | 172 | (172) | – |
| FORDEPRENU | 11 421 | (11 421) | – |
| FPNU | 67 597 | (44 386) | 23 211 |
| GANUPT | 6 041 | (6 041) | – |
| GOMNUII | 5 201 | (5 201) | – |
| MINUBH | 16 359 | (16 359) | – |
| MINUHA | 25 778 | (16 926) | 8 852 |
| MINUSIL-MONUSIL | 7 582 | (7 582) | – |
| MONUIK | 2 601 | (2 601) | – |
| MONUL | 5 185 | (5 185) | – |
| MONUOR-MINUAR | 27 092 | (17 789) | 9 303 |
| MONUT | 3 219 | (3 219) | – |
| ONUB | 415 | (415) | – |
| ONUCA-ONUSAL | 3 958 | (3 958) | – |
| ONUMUZ | 897 | (897) | – |
| UNAVEM-MONUA | 25 144 | (16 510) | 8 634 |
| Total | 230 745 | (180 745) | 50 000 |